



LA MINERVE.

MERCREDI MATIN, 5 JUIN, 1867.

Température à l'ombre observée par M. Chas... D'après le thermomètre à maximum et minimum.

LA PUISSANCE DU CANADA.

PROCLAMATION DE LA REINE Pour unir les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau Brunswick en une seule Puissance sous le nom de Canada.

ATTENDU que par un acte du Parlement, passé le vingt-neuvième jour de mars, mil huit cent soixante et sept, dans la trentième année de notre règne, intitulé : 'Un Acte pour l'Union du Canada de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et le gouvernement de ces provinces, etc., il sera loisible à la Reine de proclamer, etc.'

Province d'Ontario. John Hamilton, Walter McCrea, John Ross, Boderick Matheson, Benjamin Seymour, Samuel Mills, James Shaw, Walter Hamilton, Adam John-son Ferguson, Dickson, Adam Blair, David Christie, Alexander Campbell, David Resor, James Cox Aikins, William MacMaster, Elijah Leonard, John Simpson, Asa Allworth Burnham, James Skead, David Lewis MacPherson, Donald MacDonald, Oliver Blake, Bill Flint, George William Allan.

Province de Québec. James Leslie, Asa Belknap Foster, Joseph Noël Bossé, Louis A. Olivier, Jacques Olivier Bureau, Charles Malhot, Luc Letellier de St. Jean, Uric Joseph Tessier, Just, John Hunter Odell, Charles Cormier, William Todd, David Edward Prince, Duchesneau, Elcar H. J. Duchesneau, L'André Dumouchel, Joseph F. Armand, Louis L. Coste, William Henry Chaffers, Charles Wilson, James Ryan, Sir Narcisse Fortin, Thomas Ryan, Belloc, Chevalier, John Sewell Sanborn.

Province de la Nouvelle-Ecosse. Edward Kenny, Jonathan McCully, Thomas D. Archibald, Robert B. Dickey, John W. Ritchie, Benjamin Wier, John Lucie, Caleb R. Bill, John Bourinot, William Miller.

Province du Nouveau-Brunswick. Amos Edwin Botsford, Edw. Barron Chandler, John Robertson, Will. Hunter Odell, Robert Leonard Stevens, David Mark, William Henry Haves, William Todd, Robert Duncan Wilmut, John Ferguson, John Gaird, John McClellan, Peter Mitchell.

Donné à notre cour au Château de Windsor ce 2ème jour de mai, 1867, dans la trentième année de notre règne.

(God save the Queen.)

Les annexionnistes se donnent un trouble extraordinaire dans les campagnes, pour tâcher d'obtenir un peu de succès aux prochaines élections.

Il ne savent trop de quels moyens se servir pour fausser l'opinion publique, et obtenir, sous de faux prétextes, des mandats et une puissance dont ils se serviraient pour pousser le pays à l'annexion.

Dans le Bas-Canada, l'opinion publique s'est ralliée à la confédération. Nos adversaires le savent, et ils ont acquis la conviction que s'ils continuaient à faire de l'opposition à cette mesure, ils ne recueilleraient partout que des défaits humiliants.

C'est pourquoi ils changent de tactique. Maintenant ils précèdent la fusion des pays. C'est vrai, disent-ils, que nous avons combattu la confédération; mais maintenant qu'elle est déclinée, il ne reste qu'une voie à suivre: l'accepter et s'en servir.

Il veulent se placer sous l'égide de la confédération, pour arriver à l'assemblée législative, où ils se hâteront de faire tout en leur pouvoir pour empêcher la nouvelle constitution de fonctionner.

Ils sont opposés à la confédération, non pas seulement pour les détails de ses dispositions, mais pour les principes mêmes dont elle est l'expression.

La confédération a pour but de maintenir et de consolider le lien colonial, jusqu'à jour où nous serons assez grands pour nous passer de tout soutien étranger. Or, les annexionnistes veulent précisément rompre nos relations avec la Métropole; ils sont opposés à la constitution britannique, et le but principal de leurs efforts, c'est l'annexion.

Aujourd'hui, disent-ils, les anciennes divisions de partis n'ont plus raison d'être. C'est une ère nouvelle qui commence. Il ne doit plus y avoir qu'un parti, le parti national, vouant tous ses efforts à la sauvegarde des droits du Bas-Canada, et à la prospérité du pays.

Les partis viendront plus tard. Laissons leur le temps de se former sur de nouvelles bases, que détermineront les circonstances et les événements.

Et ils pensent, par ces paroles fallacieuses, en imposer à la population, et obtenir une sanction de leur conduite passée, et de témoignages de succès pour l'avenir.

Il est du devoir de tout bon citoyen d'essayer de les dé tromper dans leur espoir, et de prévenir un pareil égarement de l'opinion publique.

Il disent qu'aujourd'hui il n'y a que le parti du bien public. C'est très vague, trop vague pour ne pas avoir besoin d'explications. Il n'y a pas de parti politique qui n'inscrive sur son drapeau ce grand mot de bien public et d'intérêt national.

Il faut examiner avant tout par quels moyens ils prétendent arriver à ce résultat si enviable. Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

Les annexionnistes croient ou disent que notre salut est dans l'annexion. En supposant qu'ils seraient sincères, devraient-ils les accepter, en vue de leurs bonnes intentions?

de pied. La valeur morale des hommes qui ont été destinés ces messieurs est tellement tombée que leur petite vengeance ne laisse plus qu'un souvenir de pitié et d'attaque nullement des fonctionnaires contre lesquels on n'a pu rien prouver.

C'est à propos de la nomination de M. Tassé comme Régistrateur du comté d'Iberville, que le Pays a réitéré ses déclarations. Occupé-vous donc de donner de sages conseils à nos compatriotes, plutôt que de dénigrer sans cesse et de vouloir former l'esprit public aux vices cancéreux et aux dénigrement grossiers.

Notre excellent confrère, la Gazette de Montréal, vient de subir une transformation complète. Ses propriétaires estroperants et actifs, MM. Lowe et Chamberlain, avaient déjà un journal de première classe; mais ils ont voulu faire un journal unique. Pour cela, les faits ne les ont pas arrêtés, car les deux premiers numéros que nous avons vus les yeux nous indiquent suffisamment la somme considérable de matière que l'on donne au lecteur.

Tout y est sous la forme la plus condensée possible; le caractère est des plus serrés, et non moins, il y a deux pages et demie de matière solide. Aucun autre journal ne peut se vanter d'un tel succès.

Le système des annonces est admirable. Les placards sont retranchés; les petites annonces n'occupent qu'une ligne ou deux; mais elles sont si bien coordonnées, il y a tant d'ordre dans leur disposition; l'espace est menagé avec tant d'habileté, qu'elles frappent le regard malgré nous et attirent l'attention. On y trouve condensé dans une colonne ce qui occuperait une page d'un autre journal.

La Gazette a atteint à la perfection du premier coup, et elle représente le véritable type du journal anglais, au point qu'en lisant nos journaux croisons entre les mains un numéro du Telegraph de Londres.

Nous ne parlons pas de la masse énorme d'informations qu'elle contient. Il ne lui échappe pas une seule nouvelle et les premiers lui sont ordinaires. Elle est le journal le mieux renseigné que l'on puisse désirer.

A la manière soignée avec laquelle le journal est fait, on voit de suite que le personnel de la rédaction est aussi complet par le nombre que par le talent. La Gazette peut se vanter de posséder quelques uns des premiers écrivains du pays et il y a avantage à lire ce journal.

Nous disons cela autant à nos compatriotes Canadiens-Français qu'à nos amis de la Gazette, qui prêtent une grande attention à nos affaires locales et s'occupent de tout ce qui est canadien-français et catholique avec le même zèle que pour ce qui regarde les propres citoyens et ses propres croyances.

On assure, de même, que des difficultés sont sur le point d'éclater entre les cours de Berlin et de Stockholm. On prétend que le baron Fournier, ambassadeur de France à la cour suédoise, aurait obtenu, il y a quelques semaines, la signature du roi pour un traité d'alliance entre la Suède et la France, dans le cas où la guerre éclaterait avec la Prusse.

Le gouvernement anglais a décidé que des travaux importants de fortifications seront élevés dans l'Ile de St. Catherine, près de Tenby.

Le gouvernement a aussi ordonné la construction de fortifications importantes sur l'Ile de Grain, qui commande les approches de la Tamise et de la Mer.

Les délégués de la conférence de Londres ont signé une déclaration déclinant le droit de la Belgique et de la Suisse de maintenir ou même d'augmenter leurs fortifications n'a pas été détruit par l'article du traité qui concerne la forteresse de Luxembourg soit démantelée, soit laissée en l'état.

De plus, une déclaration spéciale du traité qui vient d'être signé à Londres, porte ce qui suit: 'Il est bien entendu que l'article 3 de ce traité ne porte aucune atteinte au droit des autres puissances neutres de conserver et d'améliorer au besoin leurs places fortes et leur système de défense.'

Il ne faut donc pas trop compter sur le calme quand on prend la peine de stipuler des préparatifs de guerre jusque dans un traité de paix.

Il y a eu rapprochement entre le gouvernement français et le haut clergé depuis que les affaires de Rome semblent tourner de façon rassurante pour le pouvoir temporel. On n'a pas appris sans quelque surprise que Mgr. Dupanloup a été élu cardinal.

Les gouvernements de France et d'Angleterre vont renouveler leur tentative pour décider le Brésil à émettre un état de paix dans les malheureuses provinces de la Plata. Les instructions en ce sens partent simultanément de Londres et de Paris au commencement de juin, à l'adresse des représentants à Rio Janeiro.

Des pourparlers ont eu lieu entre Lord Stanley et M. Adams à propos du Mexique. M. Adams a exposé à Lord Stanley que les Etats-Unis croient que le moment n'est pas éloigné où leur incompréhension de l'Union sera terminée.

Lord Stanley a exprimé à M. Adams le désir que les Etats-Unis interviennent aussi dans les affaires du Paraguay, et lui a annoncé que les Etats-Unis ne mettent promptement fin à la guerre entre le Brésil et le Paraguay, l'Angleterre se verra forcée d'y envoyer une flotte.

L'honorable M. le juge Aylwin, a déclaré hier à l'ouverture de son appel, qu'il avait envoyé sa résignation, et a donné pour motifs de sa démission les raisons suivantes: 'Le terme de la cour d'appel se compose de neuf jours; sur ces neuf jours, il faut travailler deux dimanches, ce qui réduit déjà le nombre des jours de travail à sept et cela sans compter les fêtes d'obligation qui arrivent quelquefois. On peut donc dire que les termes sont réellement de sept jours et non pas de six jours. Sur ces six jours, les causes de la couronne auxquelles on donne la préséance, en prennent ordinairement deux ou trois. Le cour d'appel n'est donc que de quatre jours et demi.'

Le Pays a-t-il des abonnés? Si en, ils doivent être affreusement embêtés que de payer quatre piastres par année pour entendre débiter toutes les semaines des injures, aussi pures que grossières, à MM. Delle, Daoust, Schiller et Brehat. Est-ce qu'il n'y a pas d'intérêt assez important à traiter dans le journalisme pour s'annuler à injurier des personnes qui n'ont jamais provoqué le rédacteur du Pays, qu'ils sont heureux de ne pas connaître et qui valent infiniment plus que lui; car, enfin, ces injures forment les couples des accusations dont le Pays les charge, il n'ont jamais été annexionnistes, ni prêtés au fait de la trahison et l'émigration, et ils n'ont jamais été d'indignes coups de casse-tête.

la justice n'est pas administrée comme elle le devrait, j'ai été de mon devoir de donner ma démission et je l'ai envoyée hier.

Les personnes qui doivent passer la belle saison à Longueuil, apprendront avec plaisir que l'Hochelaga fait son voyage de Montréal à Longueuil à neuf heures du soir.

Les promoteurs feront un magnifique voyage sur l'eau en prenant le vapeur qui part du Pied-du-Courant à 7 heures et qui laisse ensuite Longueuil à 8 heures.

Notre excellent confrère, la Gazette de Montréal, vient de subir une transformation complète. Ses propriétaires estroperants et actifs, MM. Lowe et Chamberlain, avaient déjà un journal de première classe; mais ils ont voulu faire un journal unique.

Tout y est sous la forme la plus condensée possible; le caractère est des plus serrés, et non moins, il y a deux pages et demie de matière solide. Aucun autre journal ne peut se vanter d'un tel succès.

Le système des annonces est admirable. Les placards sont retranchés; les petites annonces n'occupent qu'une ligne ou deux; mais elles sont si bien coordonnées, il y a tant d'ordre dans leur disposition; l'espace est menagé avec tant d'habileté, qu'elles frappent le regard malgré nous et attirent l'attention.

La Gazette a atteint à la perfection du premier coup, et elle représente le véritable type du journal anglais, au point qu'en lisant nos journaux croisons entre les mains un numéro du Telegraph de Londres.

Nous ne parlons pas de la masse énorme d'informations qu'elle contient. Il ne lui échappe pas une seule nouvelle et les premiers lui sont ordinaires. Elle est le journal le mieux renseigné que l'on puisse désirer.

A la manière soignée avec laquelle le journal est fait, on voit de suite que le personnel de la rédaction est aussi complet par le nombre que par le talent. La Gazette peut se vanter de posséder quelques uns des premiers écrivains du pays et il y a avantage à lire ce journal.

Nous disons cela autant à nos compatriotes Canadiens-Français qu'à nos amis de la Gazette, qui prêtent une grande attention à nos affaires locales et s'occupent de tout ce qui est canadien-français et catholique avec le même zèle que pour ce qui regarde les propres citoyens et ses propres croyances.

On assure, de même, que des difficultés sont sur le point d'éclater entre les cours de Berlin et de Stockholm. On prétend que le baron Fournier, ambassadeur de France à la cour suédoise, aurait obtenu, il y a quelques semaines, la signature du roi pour un traité d'alliance entre la Suède et la France, dans le cas où la guerre éclaterait avec la Prusse.

Le gouvernement anglais a décidé que des travaux importants de fortifications seront élevés dans l'Ile de St. Catherine, près de Tenby.

Le gouvernement a aussi ordonné la construction de fortifications importantes sur l'Ile de Grain, qui commande les approches de la Tamise et de la Mer.

Les délégués de la conférence de Londres ont signé une déclaration déclinant le droit de la Belgique et de la Suisse de maintenir ou même d'augmenter leurs fortifications n'a pas été détruit par l'article du traité qui concerne la forteresse de Luxembourg soit démantelée, soit laissée en l'état.

De plus, une déclaration spéciale du traité qui vient d'être signé à Londres, porte ce qui suit: 'Il est bien entendu que l'article 3 de ce traité ne porte aucune atteinte au droit des autres puissances neutres de conserver et d'améliorer au besoin leurs places fortes et leur système de défense.'

Il ne faut donc pas trop compter sur le calme quand on prend la peine de stipuler des préparatifs de guerre jusque dans un traité de paix.

Il y a eu rapprochement entre le gouvernement français et le haut clergé depuis que les affaires de Rome semblent tourner de façon rassurante pour le pouvoir temporel. On n'a pas appris sans quelque surprise que Mgr. Dupanloup a été élu cardinal.

Les gouvernements de France et d'Angleterre vont renouveler leur tentative pour décider le Brésil à émettre un état de paix dans les malheureuses provinces de la Plata. Les instructions en ce sens partent simultanément de Londres et de Paris au commencement de juin, à l'adresse des représentants à Rio Janeiro.

Des pourparlers ont eu lieu entre Lord Stanley et M. Adams à propos du Mexique. M. Adams a exposé à Lord Stanley que les Etats-Unis croient que le moment n'est pas éloigné où leur incompréhension de l'Union sera terminée.

Lord Stanley a exprimé à M. Adams le désir que les Etats-Unis interviennent aussi dans les affaires du Paraguay, et lui a annoncé que les Etats-Unis ne mettent promptement fin à la guerre entre le Brésil et le Paraguay, l'Angleterre se verra forcée d'y envoyer une flotte.

L'honorable M. le juge Aylwin, a déclaré hier à l'ouverture de son appel, qu'il avait envoyé sa résignation, et a donné pour motifs de sa démission les raisons suivantes: 'Le terme de la cour d'appel se compose de neuf jours; sur ces neuf jours, il faut travailler deux dimanches, ce qui réduit déjà le nombre des jours de travail à sept et cela sans compter les fêtes d'obligation qui arrivent quelquefois. On peut donc dire que les termes sont réellement de sept jours et non pas de six jours. Sur ces six jours, les causes de la couronne auxquelles on donne la préséance, en prennent ordinairement deux ou trois. Le cour d'appel n'est donc que de quatre jours et demi.'

Le Pays a-t-il des abonnés? Si en, ils doivent être affreusement embêtés que de payer quatre piastres par année pour entendre débiter toutes les semaines des injures, aussi pures que grossières, à MM. Delle, Daoust, Schiller et Brehat. Est-ce qu'il n'y a pas d'intérêt assez important à traiter dans le journalisme pour s'annuler à injurier des personnes qui n'ont jamais provoqué le rédacteur du Pays, qu'ils sont heureux de ne pas connaître et qui valent infiniment plus que lui; car, enfin, ces injures forment les couples des accusations dont le Pays les charge, il n'ont jamais été annexionnistes, ni prêtés au fait de la trahison et l'émigration, et ils n'ont jamais été d'indignes coups de casse-tête.

la justice n'est pas administrée comme elle le devrait, j'ai été de mon devoir de donner ma démission et je l'ai envoyée hier.

Les personnes qui doivent passer la belle saison à Longueuil, apprendront avec plaisir que l'Hochelaga fait son voyage de Montréal à Longueuil à neuf heures du soir.

Un nouveau tarif d'honoraires avait été longuement travaillé avant l'assemblée. Il a été adopté et on a été des deux tiers à l'approuver et de le transmettre sous la signature du président et du secrétaire du conseil général aux honorables juges de la cour supérieure, avec prière de le prendre en considération et de lui donner la valeur légale qu'il est dans leurs attributions de lui donner. Des que ce tarif sera publié, nous l'apprecierons. En attendant, nous sommes heureux de voir que le Conseil-Général ne néglige rien pour améliorer la profession.

Le rapport suivant est alors lu par E. H. King, Esq., le Gérant-Général: RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS AUX ACTIONNAIRES de la Banque de Montréal à la 49ème Assemblée Générale Annuelle tenue le 3 Juin 1867.

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier. Les profits de l'année, après déduction des frais de direction et après avoir pourvu aux dépenses de l'année, s'élevaient à £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

BANQUE DE MONTRÉAL.

L'Assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal a eu lieu au bureau de la Banque en cette cité, hier, T. B. Anderson, Esq., Président, était au fauteuil.

En ouvrant l'assemblée, M. ANDERSON dit: Il m'est encore permis de féliciter les actionnaires du résultat des affaires de l'année dernière, dont les profits, si nous avons de la dire, ont dépassé nos attentes.

Les profits de l'année financière qui vient de finir, excèdent ceux de l'année précédente, comme vous pouvez vous en assurer par le rapport préparé par le Gérant-Général, et dont lecture vous sera faite.

Il est alors prononcé par JAMES COURT, Esq., secondé par R. MOAT, Esq., que les messieurs suivants agissent comme scrutateurs: W. B. Cumming, Esq., Th. MacCramp, Esq., et R. A. Lindsay, Esq., soit nommé secrétaire de cette assemblée.

Le rapport suivant est alors lu par E. H. King, Esq., le Gérant-Général: RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS AUX ACTIONNAIRES de la Banque de Montréal à la 49ème Assemblée Générale Annuelle tenue le 3 Juin 1867.

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Les Directeurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires la 49ème Rapport Annuel, accompagné d'un état des affaires pour l'année finissant le 30 avril dernier.

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

Profit pour l'année finissant le 30 avril 1867 £ 3,314 14 7 1/2 \$ 12,258 93

COMMERCE.

Greenbacks achetés de 72 1/2 à 72 1/2 et vendus de 72 1/2 à 73; achetés pour argent de 72 1/2 à 73. Change sur New-York vendus de 72 1/2 à 73. Change sterling de 11 c 1/4 à 11 c 1/4.

BOURSE DE NEW-YORK. Orge, par 48 lbs—Prix nominal, de 70 à 75 pour mail. Seigle, par 56 lbs—Dernières ventes à 1.07 1/2 sur le champ.

Marché languissant. Farine en sac



